

PREFET DE SEINE-ET-MARNE

Préfecture

Direction de la coordination
des services de l'Etat

Pôle du pilotage
des procédures d'utilité publique

**Arrêté préfectoral n° 2012/DCSE/M/006
modifiant l'arrêté préfectoral n° 03/DRIEE/SESS du 12 octobre 2010
donnant acte à la société TOREADOR ENERGY FRANCE de la déclaration de travaux miniers portant sur la
réalisation d'un forage de recherche dit Montebise « MTB 1 » sur le territoire de la commune de Signy-Signets
sur le permis exclusif de recherche de Château-Thierry**

**Le Préfet de Seine et Marne,
Chevalier de la Légion d'honneur**

VU le code minier;

VU le décret n°2006-649 modifié du 2 juin 2006 relatif aux travaux miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains et notamment ses articles 18 et 20;

VU le décret n°80-331 du 7 mai 1980 modifié portant règlement général des industries extractives ;

VU le décret du Président de la République en date du 27 mai 2011 portant nomination de Monsieur Pierre MONZANI, préfet de Seine-et-Marne ;

VU le décret du Président de la République en date du 26 août 2010 portant nomination de Monsieur Serge GOUTEYRON, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 10/PCAD/105 du 6 juin 2011 donnant délégation de signature Monsieur Serge GOUTEYRON, secrétaire général de la préfecture et organisant sa suppléance

VU l'arrêté ministériel du 4 septembre 2009 (journal officiel du 24 octobre 2009) accordant à la société TOREADOR ENERGY FRANCE un permis exclusif de recherche de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « Permis de Château-Thierry », portant sur une partie des territoires des départements de l'Aisne, de la Marne et de la Seine-et-Marne ;

VU l'arrêté préfectoral 03/DRIEE/SESS du 12 octobre 2010 donnant acte à la société TOREADOR ENERGY FRANCE de sa déclaration de travaux miniers portant sur la réalisation d'un forage d'exploration sur le permis exclusif de recherche de CHÂTEAU-THIERRY, commune de Signy-Signets, dit puits Montebise « MTB 1 »

VU le dossier complémentaire déposé par la société TOREADOR ENERGY FRANCE le 18 juillet 2011 ;

VU la saisine des Services de l'Etat en date du 18 avril 2012 ,

VU l'avis émis le 16 mai 2012 par le Service départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne ;

VU le rapport et avis du Directeur régional et interdépartemental de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France (DRIEE) Service Eau Sous-Sol en date du 21 mai 2012 ;